

Cont@ct
n°5 du 1er novembre
2015

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Edito Contact n° 5

Quel avenir pour les départements qui ont travaillé autour du Handicap ?

Notre fédération mobilise une immense énergie sur les questions qui traversent l'activité de notre société, initie des activités, produit des documents remarquables et remarqués par nos instances de tutelle et propose à son réseau associatif de s'engager dans les chantiers ouverts.

Le travail mené il y a quelques années autour des personnes en situation de handicap dans la société sportive et au-delà de la société civile posait la question de comprendre pourquoi des personnes pour des raisons de « différence » se trouvaient marginalisées voire exclues des réseaux de sociabilité et d'échanges comme ceux générés par le sport.

La notion d'intégration prend ses racines dans ce sentiment de vivre avec les autres, comme les autres même si on est différent. Plusieurs départements de notre territoire se sont emparés de ce dossier. Nous les avons encouragés, mais en définitive, ils se sont retrouvés seuls avec leurs problèmes et la réalisation des actions projetées.

Bien souvent, l'intégration par le sport des personnes handicapées en est réduite à faire appel à des mesures locales avec des organismes compétents, et de nombreuses associations Ufolépiennes ont joué le jeu, mais sans le soutien des collectivités locales elles n'auraient pu aller au bout de leur travail. Notre rôle de fédération doit-il se borner à proposer des pistes de développement ? Non, et au-delà de l'aide aux projets nous devons organiser avec les acteurs concernés l'accompagnement souhaitable pour renforcer notre capacité collective à agir dans ce domaine.

Dans son article 1, le code du sport précise que « Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale ; elles contribuent, notamment, à la lutte contre l'échec scolaire, à la réduction des inégalités sociales et culturelles, à la santé ». A condition d'en faire un bon usage, les activités sportives de loisir restent des activités permettant à chacun de s'exprimer avec ses propres capacités, avec ou sans confrontation aux autres et sans notion de classement. Les actions mises en place dans de nombreux points de notre territoire répondent à ces critères. Il nous faut les remonter vers les financeurs pour développer nos projets avec ce public qui reste en attente d'initiatives pour leur permettre d'être intégré et faire partie d'une communauté, d'un groupe et partager, échanger, assumer des sentiments, des idées, et des responsabilités.

Notre travail vers les nouveaux chantiers ouverts ne doit pas nous faire oublier les travaux précédents sur lesquels nous sommes toujours aussi légitimes. Ce dossier toujours actuel mérite toute notre attention, merci de nous communiquer vos initiatives et vos attentes.

Alain Bougeard

Elu national

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

JURYS NATIONAUX CQP ALS 2016 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2016 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Vendredi 5 février 2016	26 janvier 2016
Mercredi 18 mai 2016	2 mai 2016
Mardi 12 juillet 2016 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	30 juin 2016
Vendredi 14 octobre 2016	4 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

Nous vous communiquons la dernière mise à jour du tableau de synthèse des **3 modules** de formation, pour le dernier semestre 2015, auxquels nous vous proposons de participer,

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2015).

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF - Plan de formation 2015 - 15-30Oct2015.doc>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2^{ème} semestre 2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecourisme.html	Formateurs PSC, titulaires du BNMP3/PAE3/PICFPSC (8 mini / 28 maxi)	25/11 ou 26/11	Seine-et-Marne - Montpellier	150 €	6/11/2015
15	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques des comités UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfllogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html	Délégués et cadres départementaux (8 mini / 20 maxi)	19 et 20 novembre 2015	Paris	300 €	6/11/2015
4	Formation à l'accompagnement VAE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html	Toute personne chargée au sein des comités d'accompagner les candidats à la VAE - (8 mini / 20 maxi)	15 et 16 décembre 2015	Paris	300 €	13/11/2015

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 4

FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Objectifs

- Être capable d'accompagner les candidats prétendant à une certification par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience
- Maîtriser la méthode et la procédure VAE

Public

- Toute personne chargée au sein de son comité d'accompagner les candidats à la VAE

Contenu

- Éléments réglementaires - la loi de modernisation sociale
- L'organisation de l'accompagnement
- L'auto formation
- La méthode
- Les procédures
- Les jurys VAE

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- Intervenant extérieur
- Benoît BEAUR : Chargé de mission

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates de la Formation – Lien pour inscription en ligne

Les 15 et 16 décembre 2015 au siège de l'UFOLEP national à Paris

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 15

LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPECIFIQUES AUX PRATIQUES DES COMITES UFOLEP

Objectifs de formation

- Connaître le cadre réglementaire des assurances
- Connaître les principes de base des assurances
- Accompagner les associations dans le respect de ses obligations

Public visé

- Délégués et cadres départementaux

Éléments de contenus

- Le cadre réglementaire
- Les outils de l'assurance
- La formation continue : le e-learning

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris (Récamier)

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Formateur APAC: Jean-Pierre NEMIROVSKI
 - Nicolas ARMAND : IARD, DTN Adjoint UFOLEP

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Les 19 et 20 novembre 2015

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N°18

FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	8 minimum / 28 maximum (par session)	Plusieurs lieux

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Stéphane LALANNE : Instructeur de secourisme
 - Mauricette LEMAITRE : Instructrice de secourisme
 - Isabelle COLLAVET : Instructrice de secourisme

Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous avez le choix entre ces différentes dates et lieux de formation :

- 25 novembre 2015 en Seine-et-Marne (*Région Ile-de-France*)
- 26 novembre 2015 à Montpellier (*Région Languedoc-Roussillon*)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

SPORTS MECANIQUES MOTO
Formation de formateurs territoriaux moto
du 6 au 7 février 2016

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	Formation de Formateurs territoriaux moto
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 6 (10h) au dimanche 7 (17h) février 2016 à Bron (69)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licenciés UFOLEP (saison 2015/2016)  Titulaires A2/BF2A ou O2/BF2O Moto  Formateurs moto actuels inscrits sur la liste nationale qui souhaitent y participer
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Former des formateurs territoriaux moto <ul style="list-style-type: none"> - doter chaque région des formateurs nécessaires à l'encadrement des stages d'animateurs et d'officiels moto - responsabiliser chaque région dans la prise en charge de l'encadrement des formations techniques
Contenus de formation	<p>Chaque participant sera mis en situation de formateur sur les différents modules</p> <ul style="list-style-type: none">  UC F1 Mise à niveau des connaissances  UC F2 Notions de pédagogie  UC F3 Pédagogie appliquée : mise en situation de formateur  Évaluation
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et ordinateur portable si possible,  Documentation sur clé USB : <ul style="list-style-type: none"> - Officiels : législation, réglementation, dossiers d'organisation, d'autorisation, ... - Animateurs : cahier des charges de l'école de conduite, documents pédagogiques, ...  Livret de Formation de formateur
Responsable administratif	CNS Moto et Pôle national Formation
Responsable formation	Christian LUQUET
Formateurs	Christian LUQUET - Lionel BALIGAND
Coût par stagiaire	75 €
Renseignements et inscriptions (15 stagiaires maximum)	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP - Pôle Formation 3 rue Récamier - 75347 PARIS Cedex 07</p> <p> 01.43.58.97.62</p> <p> esyritis.lalique@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des inscriptions à l'UFOLEP : 15 janvier 2016</p> <p>Important : chaque Comité doit vérifier la validité de la candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - licence et qualification A2, O2, formateur moto inscrit sur la liste nationale

FICHE D'INSCRIPTION
STAGE « FORMATEURS TERRITORIAUX MOTO »
LES 6 ET 7 FÉVRIER 2016 - BRON (69)
à retourner avant le 15/01/2016 (esyritis.laligue@ufolep-usep.fr)

Comité UFOLEP régional/départemental :

Propose l'inscription de :

Mlle Mme M.

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Qualification en formation moto : A2/BF2A O2/BF2O Formateur (liste nationale)

Désirez-vous un hébergement pour la nuit du 6 février : Oui Non

**au Stage de formateurs territoriaux moto
des 6 et 7 février 2016**

au Siège du Comité Départemental UFOLEP du Rhône
12 rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation - Parc du Chêne - 69500 BRON

Horaires

- samedi 6 février 2016 de 10H à 19H (accueil à 9H30)
- dimanche 7 février 2016 de 8H30 à 17H

Prise en charge financière

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale. Le coût pédagogique (75 €) est à la charge du comité.

J'ai pris connaissance du règlement de la formation et en accepte les termes.

Date :

Nom, qualité, signature
du représentant du Comité
Tampon du comité :

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées par le Pôle Formation (15 personnes maximum) :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Chèque de 75 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

SKI ET SPORT DE NEIGE
Formation Spécifique
Du 4 au 6 décembre 2015

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	Ski et sports de neige – Formation spécifique									
Date(s) et Lieu(x) du stage	du 4 au 6 décembre 2015 à Courchevel (Centre Lionel Terray)									
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016)  Formateurs agréés et listés sur le fichier national  Diplômés fédéraux (BF2A) intéressés pour rejoindre l'équipe de formateurs nationaux 									
Objectifs	Poursuite du travail autour du projet Sports de neige									
Contenus de formation	<p>En vue de permettre un développement territorial des formations et d'élargir la liste des formateurs il est indispensable de faire le point sur les outils utilisables lors des stages, mais aussi de se mettre d'accord sur la démarche d'apprentissage et les critères d'évaluation.</p> <p>Nécessité également d'actualiser le contenu des stages, de terminer la déclinaison du BF ski de fond si nous voulons être prêts pour répondre aux besoins de nos associations et les inciter à diversifier leurs activités ...</p>									
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle (PNF Ski alpin)  Livret de Formation 									
Responsable administratif	PONSERO Martine									
Responsable formation	PONSERO Martine									
Formateur (s)	PONSERO Martine - AUZET-PEY Sabine									
Coût par stagiaire	75 euros									
Renseignements et inscriptions	<p>Après de votre département qui transmettra :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;"></td> <td style="width: 33%;">UFOLEP nationale Pôle Formation</td> <td style="width: 33%; text-align: right;"><i>Martine PONSERO</i> <i>Resp. CNS Ski et sports de neige</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td>01 43 58 97 62</td> <td style="text-align: right;">06 88 98 12 19</td> </tr> <tr> <td></td> <td>esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</td> <td style="text-align: right;">mponsero@gmail.com</td> </tr> </table> <p>Date limite de réception des dossiers : 17 novembre 2015</p>		UFOLEP nationale Pôle Formation	<i>Martine PONSERO</i> <i>Resp. CNS Ski et sports de neige</i>		01 43 58 97 62	06 88 98 12 19		esyritis.laligue@ufolep-usep.fr	mponsero@gmail.com
	UFOLEP nationale Pôle Formation	<i>Martine PONSERO</i> <i>Resp. CNS Ski et sports de neige</i>								
	01 43 58 97 62	06 88 98 12 19								
	esyritis.laligue@ufolep-usep.fr	mponsero@gmail.com								
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription  photocopie de la licence 2015-2016 									

FICHE D'INSCRIPTION
STAGE « FS SPECIFIQUE SKI ET SPORTS DE NEIGE »
DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2015 À COURCHEVEL (73)

à retourner avant le 17/11/2015 à :

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr et mponsero@gmail.com

Comité UFOLEP régional ou départemental de :

Propose l'inscription de :

Mlle Mme M.

NOM - Prénom :

N° de licence (2015/2016) :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Qualification en formation Ski : A2/BF2A Formateur (liste nationale)

au Stage FS Ski et sports de neige
des 5 et 6 décembre 2015

au Centre Lionel Terray – Rue des Clarines – 73120 COURCHEVEL

Horaires

- samedi 5 décembre 2015 à partir de 8H 30
- fin du stage prévu le dimanche 6 décembre 2015 vers 17H

Souhaite un hébergement le : vendredi soir samedi soir

Prise en charge financière

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale.
Le coût pédagogique (75 €) est à la charge du comité.

J'ai pris connaissance des informations relatives à ce stage et en accepte les termes.

Date :

Nom, qualité, signature
du représentant du Comité
Tampon du comité :

Les inscriptions doivent être complètes pour être enregistrées par le Pôle Formation :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Chèque de 75 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

BF2O spécifique - Activités cyclistes
Le 21 novembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes - BF2O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 21 novembre 2015 à Cabriès (13)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 18 ans ✚ Avoir validé le BF1O Activités cyclistes ✚ Avoir participé au tronc commun BF2
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département ou région ✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe formation
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Tenue de sport ✚ Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Jean-Luc SERVAUX
Formateur (s)	
Coût par stagiaire	40 € sans hébergement
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60</p> <p> ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 10 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr) ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation

**BF1A spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES (VTT)
Les 16 et 17 janvier 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes : VTT – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 16 et 17 janvier 2016 à la Maison Peleboise 79800 La Couarde
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire et Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur VTT  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Documentation personnelle (règlement national UFOLEP VTT, cyclo-sport, cyclo-cross)  Livret de Formation pour ceux qui en possèdent un  Tenue de sport (VTT + casque)
Responsable administratif	Alexis DENIS
Responsable formation	Patrick MACHET
Formateur	Tidji BERGERON – Rémy BRUNET – Patrick MACHET
Coût par stagiaire	60 € pour les licenciés Ufolep du Poitou-Charentes (hébergement+repas) 90 € pour les licenciés Ufolep hors Poitou-Charentes (hébergement+repas
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 79 Centre du Guesclin – Place Chanzy 79000 NIORT</p> <p> 05 49 77 38 77  ufolep@laligue79.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 5 janvier 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  La fiche d'inscription  1 chèque du montant de 60 € ou 90 € libellé à l'ordre de l'UFOLEP 79  photocopie de la licence 2015-2016

BF1A spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES (VTT)
Les 12 décembre 2015 et 16 janvier 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes : VTT – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 12 décembre 2015 et 16 janvier 2016 (9h/18h30) à Vailly-sur-Sauldre (18)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire et Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur VTT ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ UCC spécifique : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue de sport (VTT + casque)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	50 € (repas compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.folepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (folepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} décembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 50 € libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre ✚ photocopie de la licence 2015-2016

**BF1A spécifique – Activité Physique d'Entretien
Les 15 et 21 novembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 15 et 21 novembre 2015 (9h/18h) au CRJS d'Orléans La Source (45)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé la Période probatoire et participé au Tronc Commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur APE ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Volume horaire : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes, crayon ✚ Livret de formation ✚ Tenue de sport (chaussures d'intérieur)
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Mauricette LE MAITRE
Formateur	Mauricette LE MAITRE
Coût par stagiaire	70 € (repas compris)
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 7 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 70 euros (ordre « <i>UFOLEP Centre</i> ») ✚ photocopie de la licence 2015-2016

BF 1 O - Gymnastique (masc. et fém.)
Les 7-14-21 novembre et 6 décembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (masc. et fém.) - BF1 O complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	7-14-21 novembre 2015 de 14h à 17h30 et le 6 décembre 2015 de 9h à 13h. FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 14 ans minimum) - ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir Juge niveau 6, 7 et 8 (connaissance de la brochure) ✚ Former son regard à l'évaluation d'une prestation ✚ Participer activement à l'équipe technique de son association
Contenus de formation	<p>Durée : 28 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Christelle GUARINI
Formateur (s)	Marie DA SILVA – Laurie DELEPLACE – Saïd CHAIBDRAA
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ crufa@laligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolep.org) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 2 O - Gymnastique (masc. et fém.)
Les 7-14-21 novembre et le 6 décembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (masc. et fém.) - BF2 O complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	7-14-21 novembre 2014 de 14h à 17h30 et le +6 décembre 2015 de 9h à 13h FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 16 ans minimum) ✚ Être titulaire d'un O1 complète <u>ou</u> BF1O complet <u>et</u> de la PSC1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir Juge niveau 4, 5, 6, 7, et 8 (connaissance de la brochure) ✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe de formation. ✚ Être capable de juger en compétition pour son association à son niveau de pratique
Contenus de formation	<p>Durée : 18 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Christelle GUARINI
Formateur (s)	Audrey GRAS – Sébastien POTTIER
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p> 03 20 00 17 30  crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolep.org) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**BF2O option 3 - Gymnastique (masc. et fém.)
Les 7-14-21 novembre et le 6 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (masc. et fém.) - BF2 O option 3
Date(s) et Lieu(x) du stage	7-14-21 novembre 2014 de 14h à 17h30 et le 6 décembre 2015 de 9h à 13h FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 18 ans minimum ✚ Être titulaire d'une O2 complète <u>ou</u> BF2O complet <u>et</u> de la PSC1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir Juge niveau 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (connaissance de la brochure) ✚ Être capable concevoir et animer une séance de formation ✚ Être capable de prendre la fonction de responsable des juges sur une compétition sous la tutelle de la commission technique ✚ Être capable de proposer des actions liées au jugement
Contenus de formation	<p><u>Durée</u> : 10 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Christelle GUARINI
Formatrice	Christelle GUARINI – Nadège HEUGHEBAERT
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolep.org) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**BF2O spécifique - Gymnastique artistique
Les 15 et 22 novembre + 13 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique (GAF) – BF2O spécifique
Dates et Lieu du stage	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Spécifique Jugement : les dimanches 15 et 22 novembre 2015, de 10h à 16h, et le dimanche 13 décembre 2015, de 10h à 12h30, à La Rochette (77) ✚ Examen : le dimanche 13 décembre 2015, de 13h30 à 16h, à La Rochette (77)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avoir une licence UFOLEP 2015/2016, avoir + de 16 ans ✚ Être titulaire du BF1O de base ou du BF1O complet ✚ Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle au cours de la saison 2014/2015
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF2O : formation permettant de juger aux niveaux 4, 5, 6, 7 et 8 (BF2O complet) ou aux niveaux 5, 6, 7 et 8 (BF2O de base) ✚ Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et pédagogie ✚ Législation et réglementation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Clé USB
Responsable administratif	ROBERT Anthony
Responsable formation	DOQUOY Audrey
Formatrices	DIDIER Julia – DOQUOY Audrey
Coût par stagiaire	<p>50 € Non inclus : restauration (réfrigérateur et micro-ondes à disposition) Pas d'hébergement prévu</p>
Inscriptions / Informations	<p>Date limite d'inscription : Jeudi 5 novembre 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ A envoyer à votre Comité Départemental qui validera et transmettra à : <ul style="list-style-type: none"> UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 La Rochette: ufolep.usep77@orange.fr 01.64.87.12.62 ➔ À présenter le jour d'entrée en formation : votre fiche « période probatoire » et votre livret de formation délivré par votre Délégué Départemental
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 1 fiche d'inscription téléchargeable sur le site www.cd.ufolep.org/seineetmarne ✚ 1 photo à coller sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant de votre association et libellé à l'ordre de « UFOLEP Seine-et-Marne »
Règlement	À l'issue de la formation, une facture sera adressée directement à votre association et/ou comité départemental.

**BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 14 et 15 novembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 14 novembre (9h) au dimanche 15 novembre (17h) Au Manoir du Chambon, à Montignac (24) (http://manoirduchambon.org)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016) ✚ Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>) ✚ Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.
Contenus de formation	<p>16 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Tenue de sport
Responsable formation	Patrick MANS
Formateur	Patrick MANS
Coût par stagiaire	90 € (hébergement, restauration, documents sur clé USB)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Dordogne 82 avenue Georges Pompidou – BP 80010 24001 PERIGUEUX Cedex</p> <p>☎ 05 53 02 44 15</p> <p>✉ ufolep@laligue24.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 06 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Dordogne</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2015-2016 ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF1A - SARBACANE
Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	SARBACANE - BF1A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Sarbacane 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue de sport et Matériel de tir
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
Coût par stagiaire	<p>130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt</p>
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 10 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre ✚ photocopie de la licence 2015-2016

TRONC COMMUN (BF 1)
Le 28 novembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le samedi 28 novembre 2015 au CREPS d'Aix-en-Provence (13)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2015-2016)  Avoir réalisé la période probatoire de 20h au sein de son association
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Place de la Fédération dans le mouvement sportif  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Livret de formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Gérard FIORENTINO
Formateur	Charles-Baptiste AGOSTINI
Coût par stagiaire	40 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>20 novembre 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  dossier d'inscription (téléchargeable sur www.ufolepaca.fr)  1 chèque (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> »)  photocopie de la licence 2015-2016

TRONC COMMUN BF1^{er} degré
Le 14 novembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1^{er} degré
Date et lieu du stage	Le samedi 14 novembre 2015 au CRJS Orléans La Source (45)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	 Papier + crayon
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formatrice	Mauricette LE MAITRE – Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 Novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  La fiche d'inscription  1 chèque du montant de 25 euros (ordre « <i>UFOLEP Centre</i> »)  photocopie de la licence 2015-2016

TRONC COMMUN BF1^{er} degré
Le 21 novembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1^{er} degré
Date et lieu du stage	Le samedi 14 novembre 2015 à l'UFOLEP du Cher (18)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	 Papier + crayon
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formatrice	Jacky ROBICHON
Coût par stagiaire	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 13 Novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  La fiche d'inscription  1 chèque d'un montant de 25 € libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre  photocopie de la licence 2015-2016

**TRONC COMMUN (pour BF1)
Le 14 novembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le 14 novembre 2015 au CRAF de Liévin (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	André COUPLET
Formateurs	André COUPLET – Éric HUCQ – Thérèse LE GOFF
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 9 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF1A - TIR À L'ARC
Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF1A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Tir à l'arc 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue de sport et Matériel de tir à l'arc
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
Coût par stagiaire	<p>130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt</p>
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 10 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre ✚ photocopie de la licence 2015-2016

BF10 - TIR À L'ARC
Les 20-21-22 novembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF1 O complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 20-21-22 novembre 2015 à Mont-Près-Chambord (41)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 16 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir officiel 1^{er} degré en Tir à l'arc ✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive et matériel de tir
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateurs	M. BENTHANANE – S. JUERY – C. LEPINAY – F. PELLETIER
Coût par stagiaire	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 10 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 70 € ou 100 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre ✚ photocopie de la licence 2015-2016

BF 1 O spécifique - TIR À L'ARC
Le 5 décembre 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF 1 O spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Le 5 décembre 2015 à Nœux-Les-Mines (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 16 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré en Tir à l'arc  Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région
Contenus de formation	<p><u>Durée : 8 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation (si vous l'avez)  Tenue sportive et matériel sportif  Règlement technique
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Marie LEFER
Formateurs	LEFER Jean Marie – DUTTY Alain
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandre-Artois Jean-Claude SABLE Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@live.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>19 novembre 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord-Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF2A - TIR À L'ARC
Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF2A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et 18 ans minimum ✚ Être titulaire du BF1A ou A1 validé et de la PSC1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Tir à l'arc 2^{ème} degré ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région ✚ Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p><u>Durée : 50 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive et matériel de tir
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Responsable formation	Nadia DA SILVA
Formateur	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
Coût par stagiaire	<p>130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt</p>
Inscriptions	<p>Sur le site internet http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (ufolepcentre@orange.fr), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 10 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La fiche d'inscription ✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre ✚ photocopie de la licence 2015-2016

SPORT ET EDUCATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS AQUATIQUES
(CIAA)
&
ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE (ENF)**



Afin de réaliser le bilan du dispositif « École de Natation Française » du CIAA en UFOLEP, nous demandons aux comités qui le déploient dans les associations affiliées de bien vouloir nous retourner le bilan chiffré des tests qui ont pu être passés et/ou le bilan des formations (**avant le 15 novembre**).

Ces éléments nous permettront notamment, d'estimer les besoins en supports techniques et pédagogiques ENF pour le réseau fédéral.

- Document de bilan tests ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau, Pass'compétition) :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Bilan_Tests_ENF_2008-2015_CIAA.xls

- Document de bilan formation ENF (assistants évaluateurs, évaluateurs, formateurs) :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Bilan_Formations_ENF_2008-2015_CIAA.xls

Nous vous rappelons que dans le cadre du plan « citoyen du sport » du Ministère en charge des sports et décliné par l'UFOLEP, une priorité est donnée au dispositif « J'apprends à Nager ».

À l'issue des stages que les associations UFOLEP peuvent porter, le passage du test Sauv'nage est proposé aux pratiquants, afin de valider leurs compétences du Savoir Nager.

Pour plus d'informations : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/Zoom-sur/article/apprendre-a-nager>

L'État met en place le dispositif



<p><u>Enfants entre</u> 6 ans : 12 ans  </p>	<p><u>Dispositif gratuit*</u>    <small>* Assurance obligatoire</small></p>
<p><u>Groupe</u>  15 enfants maxi</p>	<p><u>Nombre de séances</u> 10 ×  1 heure</p>
<p><u>Test</u>  </p>	

L'objectif : Évoluer dans l'eau en toute sécurité

- Produire des entrées volontaires dans l'eau ou simuler des chutes
- Flotter
- Se déplacer sur et sous l'eau
- S'orienter sur et sous l'eau
- Produire des apnées supérieures ou égales à 10 secondes et maîtriser les échanges respiratoires



TNU (TROPHEE NATIONAL UFOLEP) 2016

CALENDRIER 2016

DATE	EPREUVE	DIFFICULTE	LIEU
Samedi 23 avril	La Gérard Simonnot	1	CHATEAUNEUF/CHARENTE (16)
Samedi 21 mai	L'Ékoï Tour	1	SOUBISE (17)
Dimanche 29 mai	Rando « La Pierre Jodet		VENDOEUVRES (36)
Samedi 4 juin	La Limousine	1	LIMOGES - PANAZOL (87)
Dimanche 19 juin	La BCE	2	OLORON STE MARIE (64)
Dimanche 3 juillet	Les Copains	2	AMBERT (63)
Samedi 20 août	La Paul Poux	1	ANAIS (16)
Dimanche 4 septembre	L'Écureuil	1	LA SOUTERRAINE (23)
Difficulté 1 = Coefficient 1		Difficulté 2 = Coefficient 1,2	

REGLEMENT

Ce Trophée comprend un classement **individuel dans chacune des 12 catégories** (pas de classement pour les Professionnels, les 1^e et 2^e catégories FFC, les tandems) et **un classement par équipes**. Il est organisé sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Pour participer au TNU sur seule présentation de la licence, les licenciés UFOLEP doivent posséder une licence R5 et avoir déclaré les activités « Cyclospor » (code : 26012) et/ou VTT Compétition (code : 26014) et/ou Épreuves combinées avec Activités Cyclistes ou VTT (code : 26022) ».

Pour participer au TNU, les licenciés UFOLEP ayant une licence R5 pour la pratique exclusive du cyclotourisme (code : 26013) et/ou de la randonnée VTT (code : 26046), devront présenter un certificat médical précisant « Non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition ».

- Pour participer au TNU, les non - licenciés et les licenciés FFCT doivent produire un **certificat médical « d'aptitude à la compétition cycliste » datant de moins d'un an.**

- **Seules les personnes âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre 2015, peuvent participer aux épreuves chronométrées quelle que soit la longueur du circuit, à condition de présenter une autorisation parentale.**

Règlement technique :

- **Tous les participants au TNU ET aux randonnées doivent OBLIGATOIREMENT porter un casque aux normes UCI (coque rigide).**

- **Sur les épreuves chronométrées du TNU sont interdits**

- . les guidons « type triathlète »
- . les guidons additionnels
- . les roues à bâtons et les roues non homologuées par l'UCI
- . les vélos couchés.
- . les caméras quel que soit le point d'ancrage

} Le matériel utilisé
doit répondre
aux normes UCI

- **Les voitures suiveuses des accompagnateurs des concurrents sont interdites** – Tout participant, suivi et /ou ravitaillé par un véhicule, sera déclassé.

TROPHEE PAR ÉQUIPE

Article 1

Ce trophée est ouvert à toutes les associations sportives françaises ou étrangères.

Article 2

Un seul classement / équipes sera établi.

L'attribution des points ne tient compte que de la participation. **Chaque participant, marquera 1 point pour son équipe** qu'il ait participé à l'un **des circuits chronométrés ou à la randonnée.**

Article 3

Ne sont pris en compte que les points marqués par un sociétaire ayant justifié de son appartenance à l'équipe, par la fourniture de la photocopie de sa licence où apparaîtra clairement **le nom de l'association et le cachet de celle-ci, et dont l'engagement aura été effectué sur le bulletin collectif prévu à cet effet.**

Article 4

D'autre part, la « Pierre Jodet » qui était la plus ancienne épreuve du TNU (28^e édition en 2015), ayant décidé de ne plus organiser de circuits chronométrés, mais de proposer une randonnée cyclotouriste, les présidents des épreuves comptant pour le TNU et les responsables nationaux ont décidé de faire de « La Pierre Jodet » un membre d'honneur et de la maintenir, à ce titre, dans le TNU exclusivement pour l'attribution de points aux équipes, dans les conditions spécifiées à l'article 3.

Tous les points marqués sur **chacune des 7 épreuves du TNU** sont comptabilisés, ainsi que les points marqués sur la randonnée « La Pierre Jodet ».

Article 5

Il n'est pas obligatoire de participer à toutes les épreuves pour être classé. Toutefois un minimum de **4 résultats** est requis pour figurer au classement final.

Article 6

En cas d'ex aequo, l'équipe ayant participé **au plus grand nombre d'épreuves** est classée en tête. En cas de nouvelle égalité, le **plus grand nombre de points marqués sur les deux épreuves de difficulté 2** (voir tableau) sera prépondérant.

Article 7

Les cinq premiers du classement recevront un Trophée à l'issue de la dernière épreuve. Des séjours leur seront également offerts.

La remise des récompenses individuelles et par équipes aura lieu à La Souterraine, le dimanche 04 septembre 2016, immédiatement après la proclamation des résultats de l'Ecureuil ».

Article 8

Attention pour participer au classement par équipes, les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** s'engager sur chaque épreuve avec le **BULLETIN COLLECTIF** spécial à demander à chaque organisateur. **Tout concurrent engagé INDIVIDUELLEMENT ne sera pas pris en compte dans le classement par équipes.**

TROPHÉE INDIVIDUEL

Article 9

Les classements individuels du TNU sont ouverts à tous les concurrents régulièrement engagés, licenciés ou non (sauf Professionnels, 1^e et 2^e catégories FFC, tandems), âgés **d'au moins 17 ans au 31 décembre 2015**.

Sur les épreuves chronométrées, les équipages tandems (route ou VTT) ne peuvent être composés que de personnes âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année civile précédente ».

Les concurrents qui ne sont pas majeurs au jour de l'épreuve doivent obligatoirement fournir une autorisation parentale.

Article 10

Un classement général est établi dans chacune des **12** catégories.

Pour 2016, les catégories d'âge seront les suivantes :

TNU 2016 – Catégories d'âges		
Catégories	Âges	Années de naissance
Catégorie A1	Femmes de 18 à 39 ans	Nées entre le 01/01/1977 et le 31/12/1998
Catégorie A2	Femmes de 40 à 49 ans	Nées entre le 01/01/1967 et le 31/12/1976
Catégorie A3	Femmes de 50 ans et plus	Nées en 1966 et avant
Catégorie C	Hommes de 18 à 29 ans	Nés entre le 01/01/1987 et le 31/12/1998
Catégorie D	Hommes de 30 à 39 ans	Nés entre le 01/01/1977 et le 31/12/1986
Catégorie E	Hommes de 40 à 44 ans	Nés entre le 01/01/1972 et le 31/12/1976
Catégorie F	Hommes de 45 à 49 ans	Nés entre le 01/01/1967 et 31/12/1971
Catégorie G	Hommes de 50 à 54 ans	Nés entre le 01/01/1962 et 31/12/1966
Catégorie H	Hommes de 55 à 59 ans	Nés entre le 01/01/1957 et 31/12/1961
Catégorie I	Hommes de 60 ans à 64 ans	Nés entre le 01/01/1952 et 31/12/1956
Catégorie J	Hommes de 65 ans et plus	Nés en 1951 et avant
Catégorie Y	Handisport individuel	Nés en 1998 et avant

Article 11

Pour le classement du TNU, pour les concurrents masculins, seuls sont pris en compte, les points obtenus, en fonction de la place, sur le grand circuit.

Sur chacune des épreuves du TNU, les **cinquante premiers de chaque catégorie « Masculins »** marquent respectivement (**60, 59, 58**, etc...).

Pour les épreuves de « difficulté 2 », **ces points sont affectés du coefficient 1,2.**

En outre, sur chaque épreuve, sont attribués à chacun des concurrents **5 points de fidélité.**

Tous les points de fidélité seront comptabilisés pour le classement final.

Un classement provisoire est établi après chaque épreuve.

Article 12

Les Féminines entreront dans le classement final du Trophée qu'elles aient couru sur le grand circuit ou sur le circuit de longueur immédiatement inférieure (lorsqu'il y a 3 circuits chronométrés, elles devront avoir participé sur le grand ou sur le moyen circuit).

Cont@ct n°5 du 1^{er} novembre 2015

Elles pourront faire le choix sur chaque épreuve (exemple : participation à l'Ékoï Tour sur le grand circuit et aux Copains sur le moyen circuit). Sur chacune des épreuves du TNU, les **cinquante premières (catégories « Féminines »)** marquent respectivement :

- 60 (1^e), 59 (2^e), 58 (3^e)..... **points sur le grand circuit.**

Sur chacune des épreuves du TNU, les **quarante premières (catégories « Féminines »)** marquent respectivement :

- 40 (1^e), 39 (2^e), 38 (3^e) **points sur le moyen circuit.**

Pour les épreuves de « difficulté 2 », **ces points sont affectés du coefficient 1,2.**

En outre, sur chaque épreuve, sont attribués à chacune des concurrentes **5 points de fidélité.**

Tous les points de fidélité seront tous comptabilisés pour le classement final.

Un classement provisoire est établi après chaque épreuve.

Article 13

CONCURRENTS « Hors délais »

Les concurrents qui

- 1) passent aux **contrôles hors des délais** fixés par le règlement de l'épreuve et/ou
- 2) sont **doublés par la voiture-balai**

et/ou

- 3) franchissent la ligne **d'arrivée après la fermeture des contrôles**

ne pourront être classés sur aucune des épreuves entrant dans l'organisation du jour. **En aucun cas, le temps enregistré par le concurrent sur son compteur ne pourra être pris en compte.**

Article 14

Pénalité de 5 points pour les concurrents qui **cachent la lettre de leur catégorie.**

Article 15

À l'issue de chaque épreuve, est remis **un maillot au leader provisoire** de chaque catégorie.

Article 16

« Pour le classement général final, seuls **les quatre meilleurs résultats** (en points) seront pris en compte pour chaque concurrent. En cas d'égalité, sera déclaré vainqueur celui qui répondra aux conditions suivantes prises dans l'ordre :

- a) Avoir participé au plus grand nombre d'épreuves
- b) Avoir obtenu le plus grand nombre de points sur les épreuves de « difficulté 2 »
- c) Être le plus âgé.

Article 17

Pour apparaître au classement final du TNU et être récompensés, les concurrents devront avoir participé à au moins 4 épreuves.

Article 18

Pour le classement final, dans chacune des 12 catégories, les cinq premiers concurrents classés ET ayant participé à au moins 4 épreuves, seront récompensés.

Le premier de chaque catégorie recevra également un maillot.

Article 19

Les récompenses seront remises lors de la cérémonie protocolaire de la dernière épreuve du TNU (à **La Souterraine, le dimanche 4 septembre 2016, à l'issue de l'Écureuil**). **Pour les recevoir, les lauréats** devront obligatoirement être présents.

Article 20

Les classements généraux du TNU individuel et du TNU par équipes, seront affichés à l'accueil, la veille et le jour de chaque épreuve.

Article 21

Toute réclamation (accompagnée d'une enveloppe timbrée) sera adressée à :

Jean-Claude DURAND 26, rue de l'Euhe - 89200 SAUVIGNY LE BOIS

jcetn.durand@wanadoo.fr

Article 22

Pour toutes les épreuves, les coureurs classés parmi les **quinze premiers du TNU** (dans chaque catégorie) seront prioritaires sur la grille de départ de l'épreuve suivante, à condition qu'ils fassent parvenir leur engagement **avant la date limite fixée par les organisateurs**.

Pour la première épreuve 2016, **SEULS** seront prioritaires, les concurrents qui, en 2015, **étaient classés dans les 15 premiers du classement final**, à condition qu'ils aient participé à au moins 4 épreuves.



Retour sur le rassemblement UFOLEP «Sport, Education et Citoyenneté»

A destination des comités UFOLEP (élus et professionnels) et des techniciens nationaux d'activité, le rassemblement « sport, éducation et citoyenneté » qui s'est tenu à Bourges avait pour objet d'échanger et de co-construire l'accompagnement fédéral autour du développement territorial de programmes sportifs éducatifs et citoyens, ainsi que la dynamisation de la vie associative.

Cet évènement national a aussi été l'occasion de rencontrer des experts extérieurs qui ont pu apporter leur contribution sur l'évolution des pratiques, des territoires, la valorisation de l'engagement bénévole et les modèles associatifs.

Premier résultat de ces travaux : la mobilisation du réseau fédéral (comités UFOLEP et commissions sportives nationales)

dans la mise en œuvre des plans d'action pour la période 2016 – 2017 : construction d'outils, formation des acteurs, animation, accompagnement des associations locales, développement de partenariats,



205 Participant-e-s

133 Représentant-e-s de comités UFOLEP

72 Technicien-ne-s d'activités sportives

7 Intervenants



CALENDRIER SPORTS MÉCANIQUES 2016



Vous trouverez à partir de vos portails délégations (départements ou régions) dans document de travail sur le site internet national (www.ufolep.org), les liens des formulaires pour inscrire vos épreuves 2016.

Ils sont accessibles par vos identifiants (login et mot de passe) habituels.

Pour tenir ce délai, nous vous demandons de bien vouloir faire remonter vos informations pour le 1^{er} décembre 2015, dernier délai, afin que l'on puisse ensuite faire la mise en page et faire imprimer le calendrier.

En vous remerciant par avance, Isabelle MATTHEY reste à votre disposition pour tout éclairage complémentaire et pour d'éventuelles modifications suites à vos premières saisies.

A défaut de réponse d'un comité régional, nous acceptons les calendriers départementaux mais ceux-ci seront quand-même affichés sous la bannière régionale dans le calendrier national.

Seuls les comités régionaux, à défaut départementaux, doivent transmettre les calendriers. Inutile de répondre en doublon région et département.

Merci.



SPORT ET SANTE EN MILIEU RURAL

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales.

Date limite de réception des dossiers : **10 FEVRIER 2016**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint l'appel à projets intitulé.

"Sport et santé en milieu rural"

À travers cet appel à projets, la Fondation de France entend soutenir des initiatives qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive régulière et de proximité des personnes qui, en milieu rural, en sont les plus éloignées. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner les personnes qui y vivent, sans limitation d'âge.

Il s'agit aussi d'aider les personnes les plus vulnérables de ces territoires à pratiquer une activité physique qui serait bénéfique à la récupération et au maintien de leur santé. La santé étant définie comme un état complet de bien-être physique moral et social.

Les projets devront être de taille modeste, démontrer un fort ancrage dans leur environnement local et offrir des solutions concrètes pour dépasser les obstacles à la pratique sportive en milieu rural, en réfléchissant notamment à la mutualisation des moyens (humains, matériels, techniques etc.).

L'appel à projets ne financera ni des projets d'investissement en matière d'infrastructures sportives, ni des événements ponctuels, ni du sport de compétition, ni le fonctionnement récurrent des structures, par exemple l'activité d'un club sportif pour ses licenciés actuels.

Les projets de sport adapté en établissement médicaux-sociaux sont soumis à des critères spécifiques tout comme les candidatures émanant des fédérations sportives ou des collectivités locales et territoriales.

Vous pouvez consulter la plaquette de l'appel à projet ci-dessous.

Sport en milieu rural 2016

Le dossier de candidature est téléchargeable sur notre site internet.

Compte-tenu de votre domaine d'intervention, cet appel à projets peut vous intéresser ou intéresser des organismes de votre réseau qui interviennent également sur ce champ. N'hésitez pas à le diffuser autour de vous.

N'hésitez pas à contacter notre programme pour tout renseignement complémentaire au 01 44 21 31 90 ou par mail : sport@fdf.org

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fanny WAGNER,
Responsable du programme Sport Santé

Cont@ct n°5 du 1^{er} novembre 2015

URGENT - URGENT - URGENT

ORGANISATION DES COUPES NATIONALES DE FOOTBALL

APPEL A CANDIDATURES

La Commission Nationale Sportive **Football** recherche un Comité Départemental ou une région qui souhaiterait organiser en **2016** les :

- ❖ Coupes nationales (Gauthier, Delarbre et Michot)

Les 14 & 15 mai 2016

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable de la CNS Football :

Lionel CHARLOT
106 Avenue Jean Moulin
63170 AUBIERE
 : 06.81.82.23.72
Courriel : liofly63@yahoo.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07
Tél : 01.43.58.97.78
Courriel : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Lionel CHARLOT pour tout renseignement complémentaire.

Merci

COMMANDE MUTUALISEE

SWEAT

L'UFOLEP vous propose une commande mutualisée pour des sweats Décathlon PRO UFOLEP – pour un sport citoyen.

Nous vous proposons de nous adresser vos souhaits de commandes que nous transmettrons auprès du fournisseur afin d'obtenir un tarif préférentiel.

Intitulé du produit	
<i>Sweat zip à capuche amovible</i>	<i>P.U. HT</i>
 <p>Dimensions de marquage : 115,2 CM Couleurs de marquage : BLANC Zone de marquage : COULEUR</p> <p>visuel à 100%</p> <p>Dimensions de marquage : 217,50 CM Couleurs de marquage : BLANC Zone de marquage : DRS</p> <p>visuel à 100%</p>	23 €



Bon de commande DECATHLON PRO	
Comité	
Adresse	
Produit	Quantité

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle Sport Éducation avant **le 15 novembre 2015**

 imatthey.lalique@ufolep-usep.fr

Cont@ct n°5 du 1^{er} novembre 2015



Vous trouverez en lien hypertexte deux documents de la CNS Tennis de Table :

❖ **Le cahier des charges technique 2016 :**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/cahiers_des_charges_T_T_2016.pdf

❖ **Le règlement des compétitions nationales 2016 :**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement_Comp%C3%A9titons_Nat_T_T_2016.pdf

**CHAMPIONNATS NATIONAUX A & B
DE TENNIS DE TABLE
SAISON 2015 / 2016**

1 – Ce questionnaire est à remplir par les délégués ou responsables départementaux ou régionaux qui le feront parvenir à leurs responsables techniques dès que possible.

2 - Chaque responsable technique régional reportera les effectifs par catégorie et par département dans les colonnes prévues à cet effet au vu des bulletins qu'il reçoit des départements de sa région, puis totalise par catégorie dans la colonne région. Il fera ensuite parvenir la fiche au plus tard le **30 décembre 2015** à :

M. Jean Paul PIVERT
8 Rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE
Tél. :01.64.23.93.13. – Port : 06.81.82.23.72.
Courriel : jp-pivert@orange.fr

3 – La CNS Tennis de Table se réserve le droit de réclamer les tableaux des épreuves individuelles départementales pour justification des effectifs déclarés.

4 – Pour pouvoir participer aux épreuves nationales il faut être titulaire d'une licence UFOLEP homologuée 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale s'il n'y a pas de phase qualificative départementale.

5 – Les droits d'inscriptions, par qualifiés aux nationaux, selon les règlements financiers 2015/2016 sont de 13,00 € pour les adultes et de 6,00 € pour les jeunes.

RAPPEL : les jeunes masculins ou féminines nés en 2005 et après ne peuvent être surclassés pour participer aux Nationaux, ceci en accord avec les règlements techniques des épreuves nationales.

CHAMPIONNAT NATIONAUX "A" DE TENNIS DE TABLE – saison 2015 / 2016

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL.....

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

TEL :Port :

E MAIL :

NOMBRE DE PARTICIPANTS AU CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **A**

A SIMPLE OU DOUBLE APPARTENANCES

	DEPARTEMENTS N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 97 et 98)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 96 à 76)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 75 à 66)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 65 à 56)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 55 et avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 97 et 98)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 96 à 76)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 75 et avant)								
TOTAL des ADULTES								

	DEPARTEMENTS N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 99 et 2000)								
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 2001 et 02)								
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 03 et 04)								
Filles de 15 à 16 ans (nées en 99 et 2000)								
Filles de 13 à 14 ans (nées en 2001 et 02)								
Filles de 11 à 12 ans (nées en 03 et 04)								
TOTAL des JEUNES								

A le
Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

CHAMPIONNAT NATIONAUX "B" DE TENNIS DE TABLE – saison 2015 / 2016

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

TEL :Port :

E MAIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS AU CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **B**

A SEULE LICENCE UFOLEP

	DEPARTEMENTS N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 97 et 98)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 96 à 76)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 75 à 66)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 65 à 56)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 55 et avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 97 et 98)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 96 à 76)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 75 et avant)								
TOTAL DES ADULTES								

	DEPARTEMENTS N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 99 et 2000)								
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 2001 et 02)								
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 03 et 04)								
Filles de 15 à 16 ans (nées en 99 et 2000)								
Filles de 13 à 14 ans (nées en 2001 et 02)								
Filles de 11 à 12 ans (nées en 03 et 04)								
TOTAL DES JEUNES								

A le

Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "B" Dites « de l'Amitié » Saison 2015 / 2016

COMITE REGIONAL DE :

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM,
ADRESSE du RESPONSABLE RÉGIONAL :

TELEPHONE:- Port :- - Courriel :

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales B dites « de l'Amitié »
(licenciés uniquement UFOLEP)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Bernard POUILLAIN Adultes Masculins nés en 1998 (inclus) et avant					
Coupe Pierre PERRIER Féminines nées en 2004 (inclus) et avant					
Coupe Henri DEFRANCE Jeunes Garçons et Filles nés entre 1999 et 2004 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour IMPERATIF au responsable national pour le 30 décembre 2015

Jean – Paul PIVERT 8 rue Pasteur 77870 VULAINES SUR SEINE T. 01.64.23.93.13 – Port : 06.81.82.23.72 Courriel : jp-pivert@orange.fr
--

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf. dispositions générales - règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 26 €,
- 3 joueurs = 39 €,
- 4 joueurs = 52 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 12 €
- 3 joueurs = 18 €
- 4 joueurs = 24 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du responsable

Cont@ct n° 5 du 1^{er} novembre 2015

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "A" Saison 2015 / 2016

COMITE REGIONAL DE :

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM,
ADRESSE DU RESPONSABLE RÉGIONAL

TELEPHONE :

Port :

Courriel :

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales A (*tous licenciés UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Manuel RENI Adultes Masculins nés en 1998 (inclus) et avant					
Coupe J J PAULIARD Féminines nées en 2004 (inclus) et avant					
Coupe Robert HABIB Jeunes Garçons et Filles nés entre 1999 et 2004 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour IMPERATIF au responsable national pour le 30 décembre 2015

Jean – Paul PIVERT 8 rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE
T. 01.64.23.93.13 – Port : 06.81.82.23.72
Courriel : jp-pivert@orange.fr

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf. dispositions générales – règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 26 €
- 3 joueurs = 39 €
- 4 joueurs = 52 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 12 €
- 3 joueurs = 18 €
- 4 joueurs = 24 €

N.B. : à connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du responsable

Cont@ct n° 5 du 1^{er} novembre 2015



Après plusieurs mois de travail dédiés à l'amélioration des services développés sur l'application **Tout Terrain**, la version Android est désormais 100% opérationnelle ! Nous attendons également la version iOS d'ici la fin de la semaine.

Les choses s'accroissent du côté de la communication avec entre autres :

- le tout nouveau [clip vidéo de l'application Tout Terrain](#) à partager sans modération ! (*possibilité de la télécharger [ici](#)*)
- le site vitrine dédié à l'appli : toutterrain.ufolep.org
- la création de campagnes publicitaires en ligne pour accélérer le référencement et la notoriété de l'appli
- l'animation des réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Twitter](#))

Vous trouverez [ici](#) le guide de l'application à destination des comités pour pouvoir répondre à toutes les questions concernant Tout Terrain.

Pour plus d'infos : nvincent.laligue@ufolep-usep.fr



**Compte rendu de la réunion
du 18 octobre 2015
au CREPS du Centre (18)**

Présents : Carole DELORME – Benoit GALLET (DTNA)

Excusés : Bruno TARREAU (élu du comité directeur) - Colette ALMANINI

Rappel : dans les équipes, les remplaçants doivent être inscrits dès le départemental.

ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS 2015/2016

Trois réunions sont prévues.

Stage FT avec les formateurs d'officiel en janvier 2016.

Poursuite du travail sur le parcours jeune.

National : pour le moment, nous n'avons pas de lieu, ni de date pour le National.

Un contact a été pris avec un comité qui doit étudier la possibilité. Pas de conformation pour le moment.

SAISON 2015-2016

- La lettre tirée au sort est le « **M** ».

Les résultats des compétitions devront être envoyés chez Carole DELORME, 32 rue Jean Delalez - 36290 OBTERRE **avant le 4 mai 2016**.

Merci aux formateurs de fournir les noms des personnes qui entrent en formation.

- Comme prévu, nous modifions la feuille de jugement des 15/16 ans. Ils pourront faire des mouvements techniques jusqu'aux niveaux 5. Les nouvelles feuilles pour les compétitions seront mises sur le site national.
- **Étude des listings :**

Nous étudierons les catégories en novembre. Afin de savoir quelle catégorie sera divisée en solo. Pensez à bien envoyer vos documents **pour le 5 novembre 2015**.

- **Dérogations :**

Elles seront étudiées le 20 novembre 2015, elles doivent donc être adressées, accompagnées du listing signé par le délégué à Carole **avant le 5 novembre 2015**. Sinon elles ne seront pas étudiées.

- **Vérification des Inter-génération :**

La CNS demande à ce que lui soient envoyées les compositions des équipes inter-génération pour vérification.

DIVERS

Une demande du département de l'Indre a été envoyée. Elle sera étudiée lors de la prochaine CN en novembre 2015.

ÉCHÉANCIER

- 16 Novembre 2015 : Étude des dérogations, des catégories et compositions des équipes.
- 4 Mai 2016 : Fin des envois des résultats des régionaux.
- Mai 2016 : Réunion de la CNS pour la préparation du national lieu à définir.

Appel à candidature pour le national 2017.

SPORT ET SOCIÉTÉ

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Appel à projets 2016

Allez les filles !

La pratique physique et sportive, facteur de développement pour les jeunes femmes des territoires sensibles ou isolés

Date limite de réception des dossiers: 20 janvier 2016

Contexte

À l'adolescence, les filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons à faire du sport, les adolescentes des quartiers populaires et des zones rurales isolées étant particulièrement touchées par ce décrochage. Depuis 2005, la Fondation de France a financé plus de 500 projets encourageant la pratique sportive régulière des jeunes femmes.

Les causes de leur effacement dans le milieu sportif sont complexes: image de soi à l'adolescence, exigences des familles, pression sociale, priorité donnée aux garçons, offre sportive insuffisamment adaptée et connue des jeunes femmes...

Les pratiques sportives sont également très «sexuées»: un garçon sur quatre joue au foot (25% contre 4% des filles seulement), tandis qu'une fille sur quatre fait de la danse (25% contre 1% seulement des garçons).

L'accès des femmes aux formations et aux métiers du sport reste également encore insuffisant. En matière d'encadrement technique, on observe une très faible représentation des femmes. En 2010, 26,9% des professeurs de sport et 15,3% des conseillers techniques sportifs sont des femmes. Si elles représentent 36% du nombre de diplômes professionnels délivrés en 2012, on observe que plus la qualification est importante, plus les femmes y sont absentes: elles sont près de 53%

en équivalent CAP-BEP, elles ne sont plus que 18% en équivalent niveau maîtrise ou master 1.

Le sport représente pourtant un formidable outil de prévention santé mais aussi de dépassement de soi, d'intégration dans un collectif, d'indépendance et de prise de responsabilité. Il peut ainsi constituer un outil d'éducation, de développement et d'émancipation des jeunes femmes.

Objectif

La Fondation de France soutiendra des projets ayant pour objectif de favoriser la pratique sportive régulière des jeunes femmes de 12 à 25 ans qui en sont les plus éloignées. Les quartiers populaires sont les territoires prioritaires d'Allez les filles ! Les projets issus des zones rurales isolées peuvent aussi candidater.

Qui peut répondre ?

Tout organisme à but non lucratif (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre éducatif, collectivité locale...), possédant une expérience avérée dans l'accompagnement des jeunes femmes, et justifiant d'une bonne connaissance du contexte et d'un bon ancrage dans son territoire. Le projet devra démontrer l'existence d'une double compétence sociale et sportive, qui pourra être détenue par le porteur de projet ou développée à travers un partenariat.

Critères de sélection

L'expérience montre que la réussite de tels projets passe par plusieurs facteurs : excellente connaissance du territoire, capacité des structures à mobiliser les jeunes filles et leur entourage dès la conception du projet, capacité à offrir une pratique sportive adaptée et régulière, et combinaison de plusieurs dimensions, sportive, éducative et sociale. La Fondation de France présélectionnera les projets au regard des critères suivants :

- le dossier doit être complet et correctement rempli ;
- les jeunes femmes doivent nécessairement avoir été pré-identifiées et être dans la tranche d'âge 12-25 ans. Les projets pour lesquels les jeunes filles sont associées dès la phase de conception seront favorisés ;
- elles doivent être issues de territoires où elles ont peu accès à une pratique sportive adaptée à leurs besoins, des quartiers populaires en priorité, ou des zones rurales isolées ;
- la pratique sportive doit être hebdomadaire ;
- le projet doit avoir une double dimension sociale et sportive.

Les projets présélectionnés feront l'objet d'une instruction sur la base des critères suivants :

- l'opportunité de la demande par rapport aux constats et aux besoins repérés : pertinence du diagnostic, adéquation de la réponse, expérience et ancrage territorial du porteur de projet ;
- les modalités d'adaptation de l'offre sportive aux besoins des jeunes filles : conditions d'accessibilité, modalités et niveau de l'encadrement, possibilités d'ouverture sur l'extérieur, pédagogie retenue, accompagnement proposé... ;
- la mobilisation des interlocuteurs de proximité (famille, entourage scolaire ou professionnel...);
- la mobilisation et la qualité des partenariats techniques tels que l'articulation club sportif/centre social par exemple, et financiers, notamment pour la recherche de co-financement ;
- l'implication des jeunes femmes dans la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- le potentiel de développement dans la durée et/ou de reproductivité.

Modalités de soutien

La Fondation de France privilégiera les projets pluriannuels. La recherche de co-financements est obligatoire pour la première année du projet. La Fondation de France conditionnera son financement des années suivantes à l'acquisition avérée des co-financements sollicités.

Le projet peut inclure, outre la pratique sportive, des actions de formation, de capitalisation et de mise en réseau des acteurs sur cette thématique.

Par ailleurs, la Fondation de France peut mettre à disposition conseil et expertise, sous forme de « chèques-consultant » pour aider le porteur de projet à améliorer la qualité de son projet.

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- le fonctionnement des activités régulières des structures ;
- les projets strictement événementiels, non inscrits dans le temps et ne permettant pas une pratique sportive régulière ;
- les formations diplômantes ;
- la compétition de haut niveau ;
- les projets qui seront terminés au moment où interviendra le financement de la Fondation de France.

Aide méthodologique complémentaire



Comment agir pour l'environnement ?

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement du projet retenu dans le cadre de cet appel à projets. Destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances, elle pourra financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*).

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 20 janvier 2016 aux fondations régionales concernées (voir carte) ou au siège de la Fondation de France pour les projets non couverts par ces fondations régionales.

Deux exemplaires du dossier de demande de subvention doivent être adressés à la Fondation de France

par voie postale à l'adresse correspondante, accompagnés d'un seul exemplaire des annexes.

Un exemplaire du dossier complet doit également être envoyé par courrier électronique à sport@fdf.org

Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront acceptés. Ils feront l'objet d'une présélection. Les porteurs de projets présélectionnés seront informés courant mars 2016. Après instruction, ces projets présélectionnés seront examinés par un comité d'experts en mai 2016.

Centre-Ouest

Programme Allez les filles !
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris
Tél : 01 44 21 31 90
E-mail : sport@fdf.org

Grand Ouest

Départements 29, 22, 56, 35, 53, 72
8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél : 02 99 38 24 22

Départements 44, 49, 37, 85, 79, 86
5, rue Columelle
44000 Nantes
Tél : 02 51 83 20 70

E-mail : grandouest@fdf.org

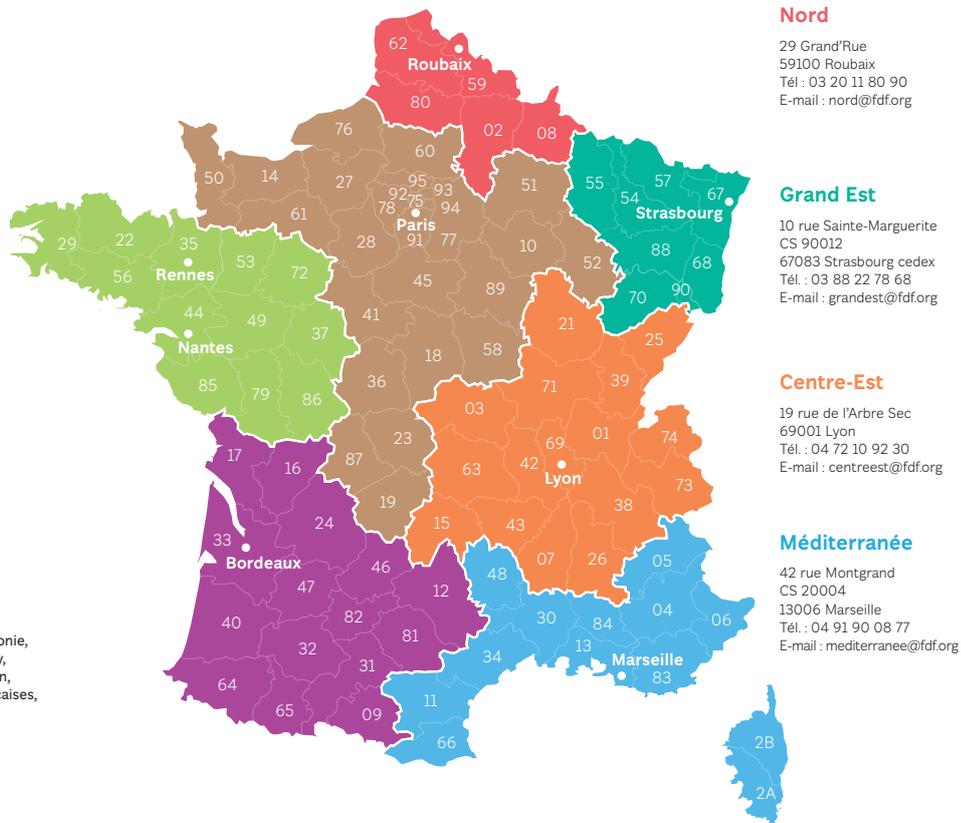
Sud-Ouest

16 rue Montesquieu
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 03 07
E-mail : sudouest@fdf.org

France d'Outre mer

Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

Programme Allez les filles !
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris
Tél : 01 44 21 31 90
E-mail : sport@fdf.org



À vos projets !

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises. Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides. La Fondation de France soutient en priorité des opérateurs de petite taille qui n'ont pas les moyens de collecter eux-mêmes les fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.



Avec les 775 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

Fondation
de
France

Appel à projets 2016

Sport et santé en milieu rural

Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière dans les zones rurales

Date limite de réception des dossiers: 10 février 2016

Contexte

Outre son rôle socialisant, une activité physique régulière – pour peu qu'elle soit pratiquée en respectant certaines consignes – présente des intérêts indéniables en terme de préservation ou d'amélioration de la santé, qui bénéficient à tous les types de populations, à tous les âges.

Différentes études ont mis en évidence des besoins importants et encore peu couverts pour favoriser l'accès au sport en milieu rural, en France métropolitaine comme en Outre-mer, ce qui a incité la Fondation de France à ouvrir un nouvel appel à projets sur ce thème. Sur les 250 000 équipements sportifs en France métropolitaine, 27% sont situés en zones rurales, 45% dans les pôles urbains et 28% dans les communes péri-urbaines. Les territoires ruraux concentrent plus de la moitié des sites de sport de nature. Ramené à sa population – 21% de la population totale – le milieu rural semble plutôt bien doté en infrastructures sportives.

Pourtant, plus d'un tiers des communes rurales en sont totalement privées et 16% seulement de ces équipements sont desservis par les transports en commun. Ils sont souvent sous-utilisés en raison du manque de proximité, d'une

insuffisance d'animateurs sportifs ou de temps de trajets trop longs. Dans les territoires de montagne, sur le littoral ou dans les zones touristiques, des contraintes liées à la saisonnalité peuvent aussi freiner l'accès à une pratique régulière.

Objectifs

Dans une logique de prévention ou d'amélioration de la santé, la Fondation de France soutiendra des projets qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et de proximité pour les personnes qui en sont les plus éloignées. La santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Ces activités devront se dérouler en milieu rural et concerner très majoritairement les personnes qui y vivent, sans délimitation d'âge, dans un esprit « Sport pour tous ». Les femmes adultes sont, par exemple, l'un des publics cibles des projets recevables.

Il s'agit par ailleurs d'aider les personnes les plus vulnérables de ces territoires (personnes âgées, handicapées, malades chroniques) à pratiquer une activité sportive qui serait bénéfique à la récupération ou au maintien de leur santé.

Quelles sont les initiatives concernées?

La Fondation de France soutiendra des actions pouvant être pluriannuelles qui s'inscrivent dans le milieu rural et disposent d'un **fort ancrage local**, permettant entre autres de :

- revitaliser les équipements existants et y attirer des publics qui ne les utilisaient pas jusqu'alors ;
- mutualiser les moyens humains et matériels nécessaires à la pratique d'activités physiques et sportives de proximité en facilitant la mobilité du matériel et/ou des encadrants, ou la mobilité des usagers vers les lieux de pratique, ou encore en rapprochant les lieux de pratique des usagers (utilisation d'autres espaces que les équipements sportifs classiques par exemple) ;
- diversifier l'offre d'activités physiques, notamment à travers l'offre multi-activités, l'adaptation de pratiques existantes ou le développement de nouvelles pratiques ;
- favoriser la pratique d'activités physiques dans un objectif de maintien ou de rétablissement de la santé des publics cibles ;
- trouver des solutions pour permettre la régularité et la pérennité de la pratique sportive, notamment dans les zones rurales soumises à de fortes variations saisonnières (zones de montagne, littoral, zones touristiques).

Qui peut répondre ?

Tout organisme à but non lucratif possédant une expérience avérée sur cette thématique et pouvant justifier d'un ancrage local identifié dans le territoire rural concerné :

- associations sportives ;
- associations ou réseaux associatifs qui ont développé, en interne ou en partenariat, une compétence d'encadrement d'activités physiques et/ou sportives ;
- structures médico-sociales ;
- associations d'usagers, groupes de jeunes ;
- collectivités locales et territoriales à l'exclusion de financement de poste ou d'emploi et sous conditions d'un partenariat démontré avec le tissu associatif local.

Critères de sélection

La Fondation de France sélectionnera les projets au regard des critères suivants :

- le dossier devra être complet et correctement rempli ;
- le projet devra se dérouler en zone rurale et être majoritairement à destination des usagers qui y vivent. Le diagnostic territorial demandé doit permettre d'identifier et vérifier cet ancrage local ;
- il devra cibler des personnes qui sont éloignées de la pratique sportive en zone rurale, et non pas des personnes qui pratiquent déjà des activités physiques au sein de la structure. La méthode de pré-identification de ces publics sédentaires et/ou pathologiques doit être explicite et détaillée ;
- la pratique d'activités physiques devra être régulière et s'inscrire dans une logique de pérennisation ;
- le projet devra être mis en place en collaboration avec la ou les collectivités locales et territoriales concernées. La co-construction et le travail en réseau feront l'objet d'une attention particulière ;
- le projet devra mobiliser une double compétence : sportive d'un côté, et sanitaire de l'autre. La dimension sanitaire des activités physiques et sportives doit être démontrée. La démonstration d'une compétence sociale serait une plus-value pour le projet mais ne saurait suffire à sa sélection ;
- les moyens humains et matériels mis en œuvre devront être en adéquation avec les objectifs du projet et le public visé : qualité de l'encadrement, matériel et aménagements prévus... ;
- il devra démontrer une adaptation de l'offre sportive aux usagers en milieu rural : conditions d'accessibilité, modalités et niveau d'encadrement, accompagnement proposé, prise en compte des problèmes de mobilité ou de saisonnalité... ;
- les modalités de suivi et d'évaluation de l'impact du projet devront avoir été intégrées à la démarche mise en œuvre en impliquant autant que possible les usagers.

Les projets d'activités physiques et sportives adaptées ne seront recevables que s'ils sont construits avec un ou plusieurs établissements médico-sociaux du territoire et s'ils se déroulent sur les temps de loisirs des publics ciblés.

S'ils sont présentés par la structure prestataire, des lettres émanant du ou des établissements partenaires et montrant leur implication dans le projet doivent être fournies.

Outre les critères explicités ci-dessus, une attention particulière sera portée sur les critères spécifiques de proximité avec le lieu de vie réelle des publics et de l'implication de leurs familles.

Les projets d'inclusion dans les clubs sportifs locaux seront favorisés.

Aides méthodologiques complémentaires

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder des aides complémentaires au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projets. Elles sont destinées à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques, dans les domaines suivants :



Encourager la coproduction

Parce que les personnes en grande fragilité peuvent être exclues des processus participatifs, cette aide est destinée à encourager la coproduction des projets avec ces publics. Elle pourra financer un accompagnement méthodologique mais aussi les coûts liés à la mobilisation des bénéficiaires.



Comment agir pour l'environnement ?

Principalement dédiée aux structures peu ou pas investies dans l'environnement, cette aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances.

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- les projets d'investissement en matière d'infrastructures sportives (mais la Fondation de France pourra financer du matériel ou un équipement de taille modeste dans le cadre d'un projet précis) ;
- les projets strictement événementiels qui ne s'inscrivent pas dans le temps et ne permettent pas une pratique régulière ;
- la compétition de haut niveau ;
- le fonctionnement récurrent des structures ou des clubs sportifs (par exemple un club qui finance l'activité pour ses licenciés actuels).

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*).

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le **10 février 2016** au siège de la Fondation de France.

- Deux exemplaires du dossier de demande de subvention doivent être envoyés, accompagnés d'un seul exemplaire des annexes, à l'adresse suivante :
Fondation de France
Sport et santé en milieu rural
40 avenue Hoche
75008 Paris
- Un exemplaire du dossier complet doit être envoyé par courrier électronique à sport@fdf.org

Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront acceptés. Ils feront l'objet d'une présélection. Les porteurs de projets présélectionnés seront informés début mars 2016. Après instruction, les projets présélectionnés seront examinés par un jury d'experts. Les décisions seront communiquées par voie postale début juillet 2016.

À vos projets !

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises. Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides. La Fondation de France soutient en priorité des opérateurs de petite taille qui n'ont pas les moyens de collecter eux-mêmes les fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.



Avec les 775 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

Fondation
de
France

CALENDRIER 2016
SPORT SANTE INSERTION
AAP "Allez les filles!" + AAP "Sport et santé en milieu rural"

Appels à projets	FONDATION DE FRANCE	oct.-15	nov.-15	déc.-15	janv.-16	févr.-16	mars-16	avr.-16	mai-16	juin-16	juil.-16	août-16	sept.-16
Allez les Filles !	diffusion AP	diffusion											
	date limite candidature				20-janv								
	réunion présélection					10-févr							
	instruction						instruction du 17 Février au 6 Avril						
	envoi rapports synthèse au comité							Envoi					
	réunion du comité								04-mai				
	notification aux demandeurs								notification				

Appels à projets	FONDATION DE FRANCE	oct.-15	nov.-15	déc.-15	janv.-16	févr.-16	mars-16	avr.-16	mai-16	juin-16	juil.-16	août-16	sept.-16
Sport et santé en milieu rural	diffusion AP	diffusion											
	date limite candidature					10-févr							
	réunion présélection						01-mars						
	instruction						instruction 09 Mars - 28 Avril						
	envoi rapports synthèse au comité								Envoi				
	réunion du comité									08-Juin 09-Juin			
	notification aux demandeurs									notification			

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)

En Bref #6



NOUVELLE PUBLICATION

COMBATTRE
LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES
DANS LES TERRITOIRES FRAGILES



Les inégalités femmes-hommes se rencontrent dans tous types de territoires. Mais dans les territoires fragiles (quartiers prioritaires de la politique de la ville et espaces très peu denses) l'accès des femmes à l'emploi est plus difficile qu'ailleurs.

C'est pourquoi le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale notamment en matière d'éducation, de formation et d'emploi, en référence aux orientations gouvernementales.

Il s'agit à la fois de mesurer ces inégalités pour mieux les combattre et de développer de multiples actions au sein par exemple des contrats de ville, des contrats de plan État-Région ou dans le cadre des politiques portées par les différents acteurs publics et privés.

TÉLÉCHARGEZ LA PUBLICATION

Abonnez-vous à **En Bref** :
info@cget.gouv.fr

À PROPOS DU CGET

Le Commissariat général à l'égalité des territoires est un service du Premier ministre. Il est mis à disposition des ministres en charge de l'Égalité des territoires et de la Ville.

SUIVEZ-NOUS !



© CIT'images © Phovoir © MAE/DCI-Labo 4



Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | service communication - 5, rue Pleyel 93283 Saint-Denis Cedex ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : **info@cget.gouv.fr**

Pour ne plus recevoir En Bref, merci de cliquer sur le lien suivant : **Se désinscrire**

Bon de commande Roll-UP Sport Santé

Le comité UFOLEP :

rue :

Code postal : Ville :

commande : roll-up au prix unitaire TTC port compris de : **94,8 €**

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale Service Comptabilité 3 Rue
Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, **accompagné du chèque libellé à Atelier Le Mée**



POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

com'AP@C

Habilitation IARD 2015/2016

Rappel : la date limite d'inscription à cette formation est fixée au **13 novembre 2015**. Le dossier d'inscription a été transmis dans le Com'apac de septembre.

Guide de la Délégation Départementale

Ce Guide a fait l'objet d'une refonte entière. Le nouveau Guide est téléchargeable et imprimable à partir du site Apac.

Les mises à jour reprendront normalement par un lien dans la newsletter à compter du mois prochain.

La non réaffiliation des associations et la résiliation des C.A.P.

Attention, les associations ont jusqu'au 31 octobre 2015 pour se réaffilier. Elles ne bénéficieront plus d'aucune garantie à compter du 1er novembre 2015.

Retrouvez dans le lien des informations spéciales ci-contre, les démarches que les Fédérations se doivent de réaliser quant aux C.A.P. au 31/10 ou au 31/12 dont bénéficient leurs associations et leurs membres.

Site internet de l'APAC

Retrouvez dans le lien des informations générales ci-contre les dernières nouveautés du site APAC.

au Sommaire de ce mois d'octobre 2015

INFORMATIONS GENERALES

Habilitation IARD 2015/2016
Mise à jour statutaire - rappel
Le Guide de la Délégation Départementale
Affiliation-Affiligue-
Webaffiligue : des difficultés pour utiliser le Webaffiligue ?
Site internet : nouveautés sur le site APAC ASSURANCES

INFORMATIONS SPECIALES

A.S.E./A.C.V. globalisées
La non réaffiliation des associations et la résiliation des C.A.P.
La perte de salaire

MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION

DEPARTEMENTALE : (à télécharger depuis le site de l'APAC)

MISE A JOUR DU REPERTOIRE DES DOCUMENTS APAC ET

LIGAP : les documents vous sont transmis par courrier, en version papier

Plan de formation Ligue de l'enseignement/fédérations 2015

La fédération (département) ou union régionale

Numéro lcom

Convention collective

Catégorie employeur :

- de 10 salariés

Entre 10 et 49 salariés

50 salariés et +

autorise l'inscription de :

Mme M.

Nom, prénom

Fonction

Secteur d'activité.....

Tél Tél mobile.....

Mail

Salarié(e) Bénévole

Si salarié(e)/bénévole d'une association affiliée, nom de l'association :

.....

au module de formation :

N°

Intitulé.....

Du au

J'ai pris connaissance du règlement de la formation et en accepte les termes.

Date :

Signature :

(Représentant(e) de la fédération,
nom, prénom)

Signature :

(Stagiaire)

La réforme de politique de la ville : continuités et changements

2 et 3 décembre 2015 - Paris

Objectifs pour les stagiaires :

- Appréhender la réforme de la politique de la ville dans le contexte de transformation des politiques publiques
- Identifier et comprendre les instruments mis en place dans le cadre de la réforme
- Identifier des modalités de contribution de notre mouvement à ces politiques publiques : méthodologie du projet territorial

Mercredi 2 décembre

09h30 : Accueil

10h : **La politique de la ville est-elle réformable ? Actualités de la réforme et mise en perspective historique.** Intervention de cadrage et échanges avec la salle.

Intervenant : Thomas Kirszbaum, sociologue, chercheur associé à l'ISP (ENS Cachan-CNRS)

12h30 : Repas

14h : **Présentation technique des nouveaux instruments de la politique de la ville : géographie prioritaire, contrats uniques, conseils citoyens, ...**

Intervenante : Anne Beauchesne, Cheffe du pôle pilotage, contrats de ville et coordination au sein de la Direction de la ville et de la cohésion urbaine du Commissariat général à l'égalité des territoires

16h30 : **Atouts et limites des nouveaux instruments de la politique de la ville,**

Discussion avec Thomas Kirszbaum, sociologue, chercheur associé à l'ISP (ENS Cachan-CNRS)

18h : **Fin des travaux**

Jeudi 3 décembre

9h : **Eléments méthodologiques relatifs à la construction de projets partenariaux et fédératifs autour des politiques territoriales.** Etude collective de diagnostics Politique de la ville.

12h : **Débriefing et présentation de plusieurs dispositifs thématiques (PRE, CLAS, FIPD, JSI/VVSI, ...) et des ressources internes.**

13h : Repas

14h30h : **Quel positionnement pour la Ligue de l'enseignement et ses fédérations sportives dans la Politique de la Ville ?**

16h : **Bilan et suites à donner à la formation**



FLASH-INFO S

Réunion du Comité Directeur des 15 et 16 octobre 2015 à BOURGES

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur »

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 15 et 16 octobre 2015 à BOURGES et a abordé les points suivants.

VALIDATION DES COMPTES-RENDUS

Le CD valide les derniers comptes-rendus de réunion soit

- CD des 11 et 12/06
- Bureau du 18/05
- Bureau du 08/09
- Bureau du 05/10

POINTS D'ACTUALITÉS

Stratégie d'influence

L'UFOLEP poursuit une stratégie de communication sur le Sport pour tous et espère rencontrer le Ministre des Sports Patrick KANNER et plus tard le Président de la République

Service Civique

L'UFOLEP compte prendre sa part dans l'accueil de jeunes en Service Civique notamment au sein du contrat de ville avec 1 000 contrats d'ici 2 017 tout en s'engageant dans la qualité : formation sous l'autorité d'Amandine Singla.

Une personne est missionnée sur un poste de référent national Service Civique pour l'UFOLEP.

Une coopération est à mener pour assurer cette mission d'accompagnement entre l'UFOLEP et la Ligue.

Regroupement des secrétaires généraux et des présidents de la Ligue

Ce regroupement avait pour objectif de construire le pacte civil et social : éducation, laïcité, démocratie, action publique, solidarité

Divers appels de la Ligue à relayer au sein de l'UFOLEP

Appel à la concertation pour « faire ensemble »,

Appel à l'UFOLEP pour s'inscrire dans la commémoration, des 150 ans de la Ligue :

- utilisation de la charte graphique
- association d'événements de l'UFOLEP

Appel à participation au pacte social lors du Congrès de la Ligue

Appel à affirmer la place de l'UFOLEP au sein des instances départementales de la Ligue

Appel aux comités UFOLEP et USEP à prendre place au sein des CA des nouvelles Unions régionales

Radicalisation du monde sportif

D'après les médias et le Ministère, le sport est touché par une certaine radicalisation qui passe par les éducateurs sportifs et allant jusqu'à voir une équipe sportive faire sa prière sur le stade

VIE FÉDÉRALE

Rappel du travail d'éducation indispensable à associer au travail sur la technique sportive
En UFOLEP, il faut redonner de l'importance au message politique au concept de laïcité, à l'éducation au sens général

Plan citoyen du sport

Dans le cadre du Comité interministériel mis en place en début 2015, les fédérations doivent décliner un plan citoyen du sport.

Projets UFOLEP mis en place :

- caravane sportive
- intégrer la citoyenneté au sein de la formation
- développement du service civique...
- réunions thématiques territoriales

Réunion des Présidents des fédérations au CNOSF le 3 novembre au sujet du CNDS pour un plaidoyer pour l'aide aux gros événements sportifs (au détriment du développement du sport pour tous ?)

Décision pénale

- Une décision est intervenue à l'encontre du club de moto de Vendée pour son organisation de moto cross non conforme et l'accident survenu en septembre 2013
- La sanction concerne un défaut de sécurité de certains virages devant être taillés en angle droit d'après l'arrêté d'homologation préfectorale du circuit et une interprétation erronée du titre Super Cross
- L'amende se monte à 15 000 € pour l'association

REFORME TERRITORIALE

L'organisation des nouveaux comités régionaux se concrétisera autour d'un projet fédéral qui sera débattu lors de l'atelier du 18/10

Rencontres territoriales

Ces réunions ont regroupé toutes les régions avec une participation équilibrée des élus et des professionnels dans un bon état d'esprit et un climat de travail et de construction.

Des questions sont fréquemment posées

- sur la représentativité des comités
- sur la fusion-absorption : l'UFOLEP consultera le cabinet d'avocats STORZA pour l'aider dans cette démarche
- sur les mutualisations
- sur le statut des salariés
- comment se faire connaître et reconnaître par les partenaires ?
- qu'elles seront les modalités d'attribution du CNDS
- qu'elles seront les modalités de fonctionnement avec la Ligue ?
- pourra-t-on maintenir toutes les activités de la région ?

Projet de mise en place de 3 groupes de travail

- Administratif : utiliser un outil de visio conférence
- Sportif : construire un projet sportif
- Gouvernance : statuts, structure, vademecum, ...

Echéancier

- dimanche matin : partage des dispositifs, échéanciers, propositions,
- décembre 2015 : envoi des documents statutaires aux comités
- avant le 30 juin 2016 : mise en place des comités régionaux avec définition du projet régional

VIE FÉDÉRALE

Il sera nécessaire d'effectuer une révision des statuts nationaux pour assurer la cohérence générale de l'organisation de l'UFOLEP : proposition de situer cette réflexion pour le début du prochain mandat.

Élaboration des statuts-type

Le document définitif pourra être validé par le CD de décembre qui actera aussi la démarche à mettre en place. Le document prendra en compte ces options retenues par le CD :

- l'UFOLEP souhaite créer des régions à partir des comités départementaux
- proposition de faire appel aux DLA dans les régions pour se faire aider sur les questions de dissolution
- Il est absolument nécessaire d'avoir l'adhésion de tous les départements. Actuellement tous les départements se sentent concernés : il apparaît fort judicieux de profiter de cette opportunité pour poursuivre la collaboration

La CNSR fera des propositions sur

- la composition et le rôle du Comité régional
- les modalités de vote
- la proposition de statuts et les amendements

En définitive, le CD se prononce pour une création-dissolution

Présentation de la séance du dimanche matin pour les comités

Contenus

- bilan des réunions territoriales
- proposition de statuts-type
- échéancier
- construction du projet sportif territorial

RETOURS SUR LA SCIC EN PRÉSENCE DE LA STRUCTURE « IMPACTS »

Problématique actuelle

Comment gérer la complexité du développement de l'UFOLEP ?

Comment nous engager dans l'avenir avec les meilleurs outils possibles ?

Qu'apporte l'expérimentation SCIC par la SCIC IMPACT ?

La SCIC est un outil pour mettre en place des projets avec les partenaires.

Pour exemple, la collaboration avec une société y compris avec prise de parts sociales dans cette société ; ce qui est une sécurité pour le moyen et long terme alors que le mode partenariat peut être éphémère.

Bilan de l'intervention de la SCIC MPACT en UFOLEP

Constats et Enjeux :

- La SCIC permet de s'adapter aux besoins de l'usager, aux nouveaux publics et aux besoins de compétences professionnelles
- Elle permet d'aborder de nouveaux secteurs d'activité, de collaborer avec de nouveaux partenaires, de développer des coopérations
- Une nouvelle donne économique apparaîtra à la faveur de la production de services, de l'augmentation de la masse salariale, de la sécurisation du modèle économique et des entités UFOLEP, ceci compensant la baisse des subventions pressentie
- La SCIC pourra faire face au besoin de compétences dans le domaine marchand face à la concurrence pour les seniors, pour la santé, pour la formation, ...

Intérêts de la création d'une SCIC

La SCIC permet de résoudre l'éloignement de l'UFOLEP par rapport à ses propres statuts et par rapport

VIE FÉDÉRALE

à son objet social, la question de la fiscalité, les questions de concurrence.

Projet entrepreneurial de la SCIC,
sa définition, sa composition, ses principes de fonctionnement, son utilité sociale et son intérêt collectif

Pistes explorées

- une SCIC nationale notamment pour la formation nationale en CQP avec possibilité d'investir davantage pour générer davantage d'activité au sein d'une organisation externalisée, en aidant les comités régionaux à développer la formation et en sécurisant la formation
- une SCIC en territoire par exemple pour l'UFOLEP 34 avec un réseau opérationnel et des partenaires institutionnels , avec un travail en commun sur des dossiers d'opportunité (emploi d'avenir) pour faire face à des besoins de plus en plus larges.
- La structure UFOLEP 34 emploie 45 salariés
- une SCIC en territoire par exemple pour l'activité vélo en Limousin

Le groupement a des similitudes fortes avec le fonctionnement d'une SCIC. Il est possible de poursuivre le développement de ce projet entre les 3 départements concernés.

Divers types de SCIC peuvent se mettre en place : groupement d'employeurs, formation, gestion d'équipements, événementiel, ...

Une analyse des risques liés à la création d'une SCIC a été menée.

Conclusion

L'UFOLEP a besoin d'une structure externalisée pour répondre aux diverses opportunités.
Au CD de décembre seront proposés des modèles de gouvernance

RASSEMBLEMENT « SPORT ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ »

Point sur la participation prévue

- 200 participants
- 54 comités départementaux, 47 absents
- 22 CNS sur 24 mais certaines vraiment peu représentées

Présentation du programme : tables rondes et ateliers

POINT FINANCES

Le prévision de résultat financier s'oriente vers un excédent malgré des effectifs en baisse.

Le CD retient un investissement dans l'accompagnement de la mise en place de la réorganisation territoriale de la Fédération et dans l'accompagnement de la recherche en développement notamment en direction des jeunes et de l'accompagnement des Services Civiques

Déclarations des comptabilités : les comités qui n'ont pas déposé leur comptabilité pour 2014 seront mis en alerte à partir de la réunion du comité directeur de décembre

Mise en conformité des comptabilités des comités pour le 31/12 /2017 avec

- utilisation du plan comptable associatif

VIE FÉDÉRALE

- arrêt des comptes au 31/12 et comptabilité en année civile
- gestion comptable en engagements de dépenses

Formation en comptabilité des nouveaux délégués sera intégrée dans le cursus de formation continue.

COMMUNICATION

Une mise à jour du site national est en cours pour s'adapter aux 2 champs d'activité.

Il apparaît nécessaire de prévoir des liens avec les réseaux sociaux. Ludovic TREZIERE se propose de discuter des évolutions à envisager avec le Pôle communication.

Informations relatives aux différents salons d'octobre-novembre. (Salon des Maires et salon de l'éducation).

POINT FORMATION AUTOUR DE LA REFONTE DU PNF

Il apparaît nécessaire de s'adapter à la situation actuelle de la formation fédérale

3 filières sont proposées :

- officiels
- initiateurs-entraîneurs
- animateurs en projet territorial

Cette refonte prendra en compte le maintien de la qualité de la formation, l'accessibilité et la cohérence générale. Il sera aussi tenu compte d'une sensibilisation à la multi-activité et il intégrera la dimension citoyenne.

Accord du CD

PROCHAINS CONGRÈS ET AG

AG à Port Leucate en 2016

Rencontres DOM-TOM le jeudi après-midi 27 et le vendredi matin 28.

Réunion du CDN le vendredi 28 avril matin

AG le vendredi après-midi et le samedi matin

Congrès 2017

Dossier demandé à Bruno TAREAU sur la faisabilité du Congrès en 47, il sera présenté lors du CD de décembre.

POINT VRAC

Accompagnement des comités sur des questions techniques ou juridiques : rémunération des arbitres

Accompagnement des comités en difficultés : les « conseils » ne sont pas toujours suivis des faits

RETOUR SUR L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DU SPORT

L'Université Européenne du sport s'est déroulée avec succès grâce à une collaboration efficace entre les partenaires Ligue/UFOLEP/USEP, des coopérations avec d'autres fédérations et partenaires, ville de Strasbourg, Conseil de l'Europe, MGEN, Léo LAGRANGE, ASPTT sous le patronage de l'ISCA

- 200 participants, 13 nationalités en auditeurs et intervenants
- des retours très positifs de la part des participants et des intervenants
- Les actes seront transmis par informatique et seront disponibles sur le site internet.

VIE FÉDÉRALE

QUESTIONS DIVERSES

Plate-forme de coopération inter-fédérale

De nombreuses fédérations affinitaires se concertent pour envisager en commun l'avenir du sport pour tous, pour faire le point sur l'offre sportive actuelle, sur les besoins actuels de tous les publics.

La volonté est de porter ce message plus haut et plus fort.

L'objectif est d'apprécier les besoins de la population et de construire des réponses avec l'appui d'experts. Un temps formel est prévu le 12/11/2015 afin de définir les contours de cette plateforme interfédérale.

BASE DOCUMENTAIRE

R A P P E L

URGENT

Les comités régionaux et départementaux ont jusqu'au **4 novembre 2015** pour déposer :

- ❖ les fiches bilans d'appel à projets 2015
- ❖ les fiches actions de l'appel à projets 2016.

Pensez à enregistrer vos fiches bilans et actions sur la base documentaire.

En vous remerciant par avance.

* Pour les comités régionaux, ces documents serviront de base pour le versement de l'aide à la vie associative



EVALUATION ACTIONS 2015 **DÉPARTEMENT :** _____

BILAN

Intitulé de l'action : _____

Objectif(s) visé(s) : _____

Action menée (ce que vous avez réalisé) :

Perspectives envisagées :



PROJETS 2016

FICHE ACTION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL : _____

Champ retenu :

Sport-société (sport bien être actif)

- Seniors
- Insertion par le sport
- Petite enfance

Sport-éducation (multisport loisir)

- École de sport
- Plurisport-loisir adultes
- Accès et valorisation de la compétition et des loisirs sportifs

Initiative départementale

L'action est une expérimentation
une reconduction date de la première édition :

L'action s'inscrit-elle dans un projet pluriannuel du comité ?

Nature de l'action dans le champ retenu :

Objectifs définis :

1- Description du projet

- Diagnostic au regard des objectifs du comité

- Diagnostic des publics et des territoires concernés

Nombre de personnes touchées, caractéristiques du public, caractéristiques du territoire, échelle du projet (structure, un ou plusieurs territoires, départemental/ interdépartemental ou régional)

2- Partenaire(s) impliqué(s)

Partenaires	Partenariat ponctuel ou permanent	Nature du partenariat (financier, prêt de matériel, mise à disposition d'équipements, etc...)

Modalités du partenariat (préciser les partenaires concernés) :

- Affiliation C1 (association à objet sportif)
- Affiliation C3S
- Affiliation C3
- Autre conventionnement
- Appel à projet local / commande publique
- Autre :

Modalités d'adhésion / de participation des pratiquants

- Licence
- Autres titres de participation (Ufopass, Tipo, ...)

3- Pérennisation de l'action

L'action a-t-elle été évoluée (avancé du projet, adaptation, ...) par rapport aux éditions précédentes (public, effectifs, diversité de l'offre, autre territoire, autre partenariat...) ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Développement durable

Cette action intègre-t-elle une dimension développement durable ? Si oui, comment ?

.....
.....
.....
.....

Cette action sera-t-elle inscrite sur la base de données « développement durable »¹ ?

Oui Non

5- Modalités d'évaluation spécifique (en liaison avec les propositions nationales) :

-
-
-

¹ La base de données d'expériences « développement durable » sera disponible courant septembre (vous recevrez courant septembre vos codes d'accès). L'inscription de l'action mentionnée sur cette fiche dans cette base de données constituera l'un des critères d'attribution financière.

Pour vous aider à intégrer le développement durable dans vos actions n'hésitez pas à contacter l'UFOLEP Nationale.

6- Budget de l'opération (à détailler) :

Charges	Produits

Fait à :

Le :

Le Président du comité



EVALUATION ACTIONS 2015 **RÉGION :** _____

BILAN

Intitulé de l'action : _____

Objectif(s) visé(s) : _____

Action menée (ce que vous avez réalisé) :

Perspectives envisagées :



PROJETS 2016

FICHE ACTION

COMITÉ RÉGIONAL : _____

Champ retenu :

Sport-société (sport bien être actif)

- Seniors
- Insertion par le sport
- Petite enfance

Sport-éducation (multisport loisir)

- École de sport
- Plurisport-loisir adultes
- Accès et valorisation de la compétition et des loisirs sportifs

Initiative régionale

L'action est une expérimentation
une reconduction date de la première édition :

L'action s'inscrit-elle dans un projet pluriannuel du comité ?

Nature de l'action dans le champ retenu :

Objectifs définis :

1- Description du projet

- Diagnostic au regard des objectifs du comité

- Diagnostic des publics et des territoires concernés

Nombre de personnes touchées, caractéristiques du public, caractéristiques du territoire, échelle du projet (structure, un ou plusieurs territoires, départemental/ interdépartemental ou régional)

2- Partenaire(s) impliqué(s)

Partenaires	Partenariat ponctuel ou permanent	Nature du partenariat (financier, prêt de matériel, mise à disposition d'équipements, etc...)

Modalités du partenariat (préciser les partenaires concernés) :

- Affiliation C1 (association à objet sportif)
- Affiliation C3S
- Affiliation C3
- Autre conventionnement
- Appel à projet local / commande publique
- Autre :

Modalités d'adhésion / de participation des pratiquants

- Licence
- Autres titres de participation (Ufopass, Tipo, ...)

3- Pérennisation de l'action

L'action a-t-elle été évoluée (avancé du projet, adaptation, ...) par rapport aux éditions précédentes (public, effectifs, diversité de l'offre, autre territoire, autre partenariat...) ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Développement durable

Cette action intègre-t-elle une dimension développement durable ? Si oui, comment ?

.....
.....
.....
.....

Cette action sera-t-elle inscrite sur la base de données « développement durable »¹ ?

Oui Non

5- Modalités d'évaluation spécifique (en liaison avec les propositions nationales) :

-
-
-

¹ La base de données d'expériences « développement durable » sera disponible courant septembre (vous recevrez courant septembre vos codes d'accès). L'inscription de l'action mentionnée sur cette fiche dans cette base de données constituera l'un des critères d'attribution financière.

Pour vous aider à intégrer le développement durable dans vos actions n'hésitez pas à contacter l'UFOLEP Nationale.

Cont@ct n° 5 du 1^{er} Novembre 2015

6- Budget de l'opération (à détailler) :

Charges	Produits

Fait à :

Le :

Le Président du comité